

TITRE PRO TMI - Technicien en Maintenance Industrielle

Maintenance - Techniques industrielles

16/01/2026

Résumé

Le Titre Professionnel TMI (Technicien de Maintenance Industrielle) forme des professionnels capables d'assurer la maintenance préventive et corrective des équipements et installations industriels.

Ils maîtrisent l'ensemble du processus de maintenance, depuis le diagnostic des pannes jusqu'à la remise en service des équipements, en garantissant la sécurité, la fiabilité et la performance des installations.

Public et prérequis

Qualification de niveau 3 à dominante technique ou expérience dans le domaine.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
- Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
- Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant
- Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

Contenu de la formation

- Communication professionnelle
- Habilitation électrique B2V, BR
- Technologie mécanique
- Métrologie
- Lecture de plans
- Technologie électrotechnique
- Lecture de schéma
- Automatisme
- Boucles de régulation
- Technologie pneumatique
- Technologie hydraulique
- Lubrification
- Organisation industrielle
- Méthode et organisation de la maintenance
- Maintenance préventive, corrective et prévisionnelle
- Etudes de dossiers techniques machines
- Recherches de pannes, méthodologie de diagnostiques
- Remise en service et information à l'exploitant
- Gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)
- Opérations simples de soudage

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

CODE RNCP

41536

DATE DE PUBLICATION

15/01/2021

CENTRES DE FORMATION

**Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen**

DURÉE DE LA FORMATION

14 mois

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis

+ de 1250 entreprises nous font confiance

+ de 10 partenariats avec des écoles et établissements

• Un accompagnement sur mesure pour chaque apprenant

• Une pédagogie innovante et participative

• Des formateurs experts, issus directement du terrain professionnel

• Une expertise reconnue, tournée vers les métiers de demain

• 4 centres en Alsace

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelles et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences.

Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée par un jury habilité, à partir d'une situation professionnelle concrète ou reconstituée. Elle est complétée par différents outils d'évaluation tels qu'un entretien technique, un questionnaire professionnel et l'analyse des réalisations du candidat.

Un dossier professionnel, récapitulant les expériences et les compétences acquises, ainsi que les résultats des évaluations réalisées tout au long de la formation, viennent étayer la décision du jury.

Validation et certification

DDETSPP

Le Titre Professionnel est une certification délivrée par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

Nos centres assurent la préparation complète à la certification et organisent les sessions d'évaluation avec des jurés habilités par le Ministère du Travail.

Capacité d'accueil

12

Délai d'accès à la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre Professionnel "Technicien Supérieur de Maintenance Industrielle" (TSMI)
- Certificat de qualification professionnelle de la Métallurgie "Chargé de Maintenance Industrielle" (CMI)

Équivalences :

- Titre paritaire à finalité professionnelle "Technicien de maintenance industrielle" (TMI)

Métiers et débouchés

- Technicien de maintenance industrielle
- Electromécanicien de maintenance industrielle
- Electricien ou mécanicien de maintenance industrielle
- Technicien de mise en service d'équipements industriels